

NEWSLETTER FEVRIER 2026

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Un vocabulaire adapté aux circonstances pour vous interpeller en ce mois de février ! Nous allons vous parler essentiellement de civisme. Allez c'est parti !

OUPS.... Une info cruciale : Nos adresses mail ont pris un coup de simplification : contact@lepoetlaval.fr – cantine@lepoetlaval.fr – periscolaire@lepoetlaval.fr – urba@lepoetlaval.fr



Vie municipale

✓ Inscriptions sur les listes électorales – Municipales 2026

Source <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-minscris-sur-listes-electorales>

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**. Pour participer au scrutin, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

- **4 février 2026 inclus** : date limite pour les inscriptions **en ligne**
- **6 février 2026 inclus** : date limite pour les inscriptions **en mairie** (ouverte de 9h à 12h et de 13h30 à 16h)

✓ Qui peut voter aux élections municipales ?

Peuvent voter :

- Les **citoyens français** âgés d'au moins 18 ans
- Les **citoyens d'un autre pays de l'Union européenne** résidant en France et inscrits sur les listes électorales complémentaires
- Les électeurs doivent être **inscrits sur les listes électorales** de la commune
- Ils doivent jouir de leurs **droits civiques et politiques**

Les citoyens non européens ne peuvent pas voter aux municipales.

✓ Documents à fournir pour s'inscrire

Pour une première inscription, un déménagement ou une mise à jour :

1. Pièce d'identité

- Carte nationale d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de 5 ans
- Passeport en cours de validité ou expirée depuis moins de 5 ans
- Pour les citoyens de l'UE : pièce d'identité du pays d'origine

2. Justificatif de domicile (moins de 3 mois)

- Facture d'énergie, eau, téléphone
- Avis d'imposition
- Assurance habitation
- Pour les personnes hébergées : attestation + justificatif + pièce d'identité de l'hébergeant

3. Pour les citoyens de l'Union européenne

- Déclaration sur l'honneur
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile

4. Pour les jeunes de 18 ans

Inscription automatique si le recensement citoyen a été effectué à 16 ans.

✓ Réforme du mode de scrutin – Communes de moins de 1 000 habitants

Source <https://www.elections.interieur.gouv.fr/scrutins/elections-municipales-et-communautaires/elections-municipales-et-communautaires-je-suis-electeur>

À partir des municipales de **mars 2026**, les communes de moins de 1 000 habitants, dont Le Poët-Laval, appliquent les nouvelles règles issues des lois du **21 mai 2025**.

Ce qui change principalement :

- **Scrutin de liste paritaire obligatoire** Alternance stricte femme/homme ou homme/femme.
- **Fin du panachage** Toute modification du bulletin (ajout, suppression, changement d'ordre) rend le vote **nul**.
- **Candidatures obligatoires à chaque tour**
 - Accès au second tour : **≥ 10 %** des suffrages exprimés

✓ ATTENTION : NOUVEAU LIEU POUR LE BUREAU DE VOTE

Bureau de vote : Salle Picodon, à côté de la mairie.

➔ Autres infos tout aussi intéressantes 🤔



Travaux – Élagage des platanes

Les platanes du village ont profité d'une **séance de coiffure hivernale** : coupe des branches, suppression des mèches rebelles et aération générale.

Certains arbres semblent encore surpris par leur nouvelle coupe courte, mais ils se remettront vite : rendez-vous au printemps pour le brushing naturel offert par le mistral !



Festivités – Carnaval du village

L'association **Loisirs et Culture** organise le **Carnaval de Le Poët-Laval** :

- 📅 **Mercredi 18 février 2026**
- 🕒 **À partir de 14h30**
- 📍 **Place du village**

Costumes, couleurs et bonne humeur au programme ! (voir affiche en PJ)

Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra :

-  **Jeudi 12 février 2026**
-  **18h30**
-  *Salle du Conseil, mairie*

Séance ouverte au public dans la limite des places disponibles.

Vous pouvez retrouver toutes ces infos et plus encore ! sur Panneau Pocket (application à télécharger) et sur notre site www.lepoetlaval.org

Vous souhaitant une bonne journée,

Stéphanie ROUGETET
Le secrétariat de Mairie de Le Poët-Laval
1 place de la Mairie
26160 LE POËT-LAVAL
Tél. : 04 75 46 44 12